

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 42 (1980)
Heft: 1

Artikel: Recherche de la FAT sur des systèmes de stabulation "conformes aux espèces"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

forme de boule, de pyramide, etc., dont la surface de projection, dans l'axe longitudinal du véhicule, sera de 1000 cm² environ; ce signal présentera des raies rouges et blanches de 10 cm de largeur environ et sera muni de catadioptres ou d'un revêtement réfléchissant.

Le genre des feux, clignoteurs de direction et des catadioptres exigés, ainsi que la manière de les fixer, sont indiqués dans les différents schémas.

Remarques particulières concernant les schémas 1 A et 1 B

Schéma 1 A

Dans la pratique, il y a lieu de veiller à ce que l'éclairage arrière du tracteur ne soit pas masqué par les outils de travail portés. Un feu de gabarit n'est exigé que si la distance entre le feu de position ou éventuellement le feu rouge arrière du tracteur jusqu'au point le plus extérieur de l'outil de travail dépasse 40 cm.

Les témoins de profil de couleur noire et jaune indiquent la largeur totale de l'outil porté. Ils sont obligatoires si l'outil en question dépasse de plus de 15 cm la carrosserie du tracteur.

Schéma 1 B

On voit ici la signalisation et l'éclairage d'un outil porté masquant l'éclairage arrière du tracteur. Si le feu rouge et le clignoteur de direction arrière ne sont pas à plus de 10 cm de l'extrémité de l'outil de travail, ils servent également de feux de gabarit. Si cette distance est plus grande, des feux de gabarit sont obligatoires. Un témoin de profil avec raies noires et jaunes, et qui indique la largeur totale de l'outil porté, peut être fabriqué par exemple avec une planche solide qui servira en même temps de dispositif de protection contre les pointes, tranchants et arêtes, dangereux en cas de collision.

Dans le numéros 2/1980 de «Technique Agricole», nous reproduirons des photos de machines et outils portés équipés, conformément aux prescriptions, de feux, clignoteurs de direction, catadioptres, témoins de profil et dispositifs de protection. Les agriculteurs disposeront ainsi de suffisamment de temps jusqu'à la reprise des travaux de printemps pour adapter leur parc de machines aux nouvelles exigences et assurer de ce fait leur propre sécurité.

ASETA – Service technique
sig. Werner Bühler

Recherches de la FAT sur des systèmes de stabulation «conformes aux espèces»

C'est sous ce thème que la FAT – en rapport avec la loi sur la protection des animaux – a placé sa «Journée de la Porte ouverte» du 15 septembre 1979. Régulièrement, des représentants de la protection des animaux, mais aussi des agriculteurs actifs, demandent que soient créés des systèmes de stabulation «conformes aux espèces». Les exigences fondamentales auxquelles une étable ou une écurie doivent satisfaire relèvent de l'espace, qui doit être suffisant, des formes et dimen-

sions de la construction ainsi que des conditions physiques à observer lors du choix des matériaux. Ces données doivent être comprises dans le programme et le plan, car c'est d'elles que dépend en grande partie l'importance du bâtiment. En d'autres termes, «l'enveloppe construite», d'un prix de revient favorable, doit inclure les exigences précitées. Mais il faut que l'ensemble demeure pour l'agriculteur un lieu d'exploitation et de rendement où le travail est aussi restreint que possible. Les coûts

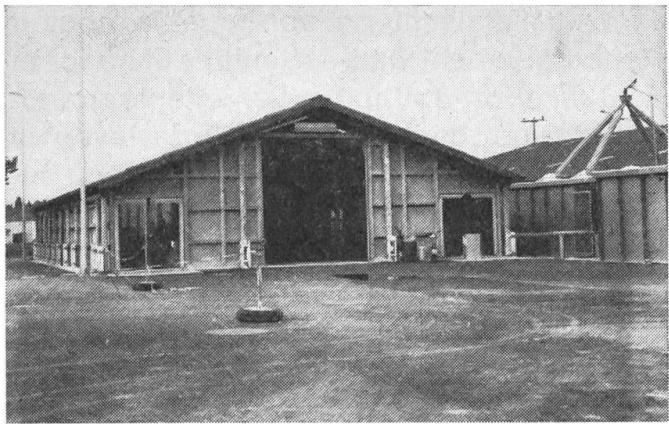


Fig. 1: Proposition de la FAT concernant «corps de bâtiment» fait en rondins.

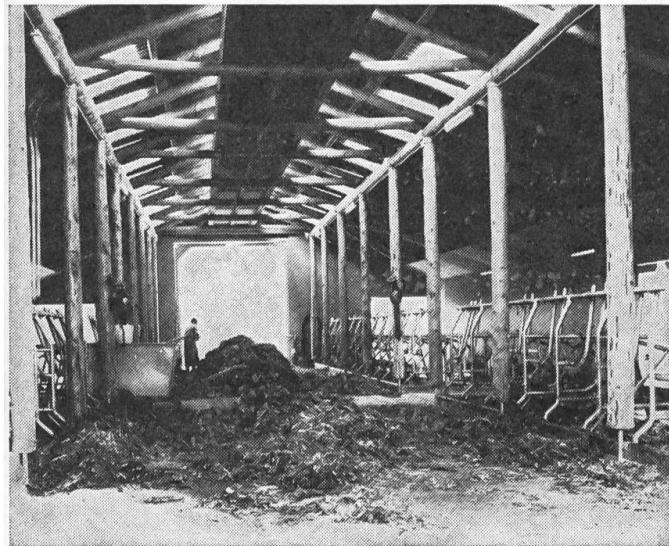


Fig. 2: Proposition d'aménagement intérieur de la même étable.

de construction chargent dans tous les cas l'entreprise paysanne et fixent en règle générale des limites claires à l'ampleur du projet. La FAT prend à cœur les analyses des dépenses annuelles en fonction de leur utilité. Dans l'effort fait pour compresser les frais de construction, c'est partout que le frein est mis aux dépenses et qu'on cherche à supprimer ce qui peut l'être. Il faut cependant bien constater que plus on va de l'avant, plus on se heurte sur cette voie à la complexité de dispositions et prescriptions légales. Mais ce sont surtout les législations dites de protection, protection des eaux, protection contre les accidents, protection contre l'incendie, protection des monuments et des sites, et plus récemment

protection des animaux, qu'il n'est certes pas question de remettre en discussion mais qui renchérissent la construction. Les bâtiments dits «bon marché», ou mieux encore les «bâtiments simples» sont une notion essentiellement applicable à l'enveloppe et qui ne devrait donc pas toucher à l'autre partie de la substance du bâtiment, car les charges de travail ne doivent augmenter que de façon relative. La FAT s'efforce donc de développer des «corps de bâtiments» permettant à l'agriculteur d'exécuter lui-même les nombreux travaux possibles grâce à ses capacités.

Les étables à gisoirs et logettes sur mangeoire, en rondins

L'armature entière de cette étable sans isolation thermique est en rondins. Les fondations sont faites d'éléments en brique de béton, c'est-à-dire dans le même matériau que celui utilisé pour la fabrication des mâts pour lignes électriques à haute tension. Seule la scie à moteur a servi de moyen technique pour la mise en place. Le rondin, on le sait, travaille peu et s'avère ainsi intéressant (le volume de bois nécessaire est moindre). Le rondin pourrit aussi dans une moindre mesure que le bois équarri. Par surcroît, l'agriculteur recourant au rondin fait usage d'un type de bois pas très demandé sur le marché et construit donc à meilleur compte. Les nombreux avantages du rondin ne doivent cependant pas nous faire oublier une réalité, à savoir que si la confection de l'armature doit être confiée à un artisan, le bâtiment revient moins cher s'il est construit au moyen de bois équarri pour lequel tous les moyens techniques modernes de la menuiserie et charpenterie peuvent être entièrement mobilisés. Dans le cadre de l'assemblage de rondins, l'artisan comme l'agriculteur ne peut utiliser que la scie à moteur. Par conséquent, si nous construisons au moyen de rondins, nous devons également veiller à ce que le gain réalisé sur un matériau meilleur marché ne se volatilise

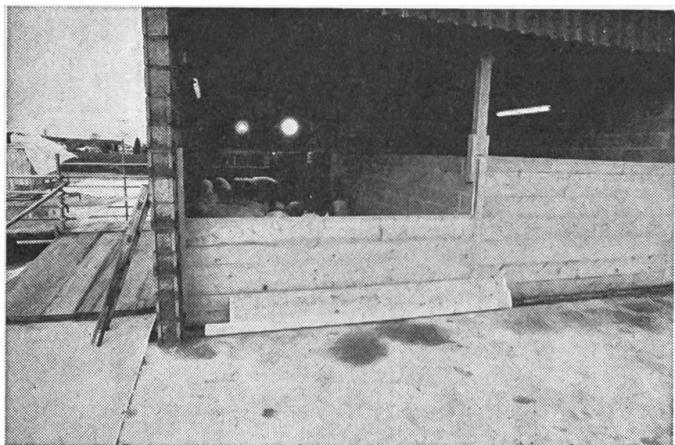


Fig. 3: Les porcs sont mis à l'engraissement dans une porcherie ouverte, sur une litière de paille profonde. Une rampe donne accès au distributeur de fourrage automatique, disposé plus haut de manière à ne pas nécessiter d'adaptation à l'épaisseur croissante de la litière.



Fig. 4: La porcherie ouverte est orientée vers le sud. Après enlèvement des plateaux de bois garnissant le fond des boxes, un chargeur frontal peut être mobilisé pour l'évacuation du fumier.

pas en frais de main-d'œuvre supérieurs provoqués par un nombre plus élevé d'heures de travail.

L'installation dont nous parlons ici est une double étable avec couloir d'affouragement bas. Le bétail n'est pas attaché et la vache peut, au contraire, choisir une case quelconque pour manger et l'utiliser en tant que couchette. Une large gouttière est aménagée sous le faîte du toit (ventilation); elle repose sur les traverses de bois.

Les plaques d'éternit ondulées sont montées de telle sorte que la «couverture» laisse encore entrer l'air frais.

Il est satisfaisant de voir que le couloir d'affouragement bas est enfin utilisé ici et là. Quel effort doit fournir en effet le grand-père obligé, quotidiennement, de lever un tonnage important de fourrage jusqu'au-dessus d'une paroi d'auge très haute! L'évacuation du fumier est assurée des deux côtés par une plaque coulissante, pliante, mise en marche automatiquement toutes les 2 heures. Attention, les vaches ne devraient pas vêler dans les cases! Quant à la traite, elle se fait dans la salle de traite.

Même si ce type de construction n'est pas exactement repris dans la pratique tel qu'il est présenté ici, il n'en demeure pas moins riche de suggestions. Les hangars simples, servant à abriter machines et équipements, devraient être édifiés plus souvent au moyen de rondins.

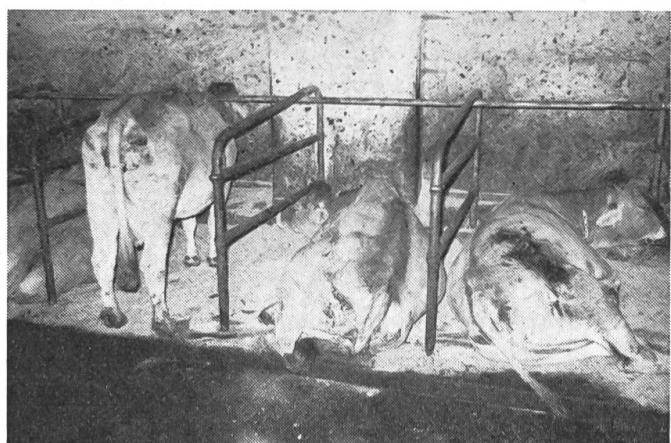


Fig. 5: Dans l'étable à stabulation libre à logettes, les bêtes peuvent se mouvoir sans entrave. Dans la zone de repos, des logettes permettent aux animaux de s'installer en bon ordre et de garder cette zone propre. Les parois de séparation doivent être conçues de manière à ce que les bêtes ne puissent s'y blesser. Dans l'étable en question, la FAT installera différents types de séparation.

La porcherie ouverte pour porcs à l'engraissement

Ce type de porcherie est également une porcherie ouverte où les bêtes sont logées sur une litière de paille profonde. Pour l'évacuation du fumier, les plateaux de 5 cm d'épaisseur, intercalés, sont retirés

afin de permettre l'emploi d'un chargeur frontal.

Vu les températures variables régnant dans une porcherie de ce genre, il est certain que le «matériel» animal utilisé revêt beaucoup d'importance. Il ne faut pas que la consommation de fourrage plus grande à basse température produise ultérieurement des steaks de porc gras. Cette porcherie est en service depuis quelque temps déjà, et il serait bientôt temps et intéressant d'avoir un rapport intermédiaire à son sujet.

Système de stabulation libre à logettes, en construction

Outre l'étable en rondins décrite plus haut, un bâtiment analogue, pour stabulation

libre à logettes, est en cours de construction actuellement. Cette armature a été réalisée exclusivement au moyen de poutres sciées. C'est dans cet édifice que les couchettes, leurs dimensions et leur construction feront l'objet de recherches attentives. Une salle de traite sert pour les deux étables. Comme on le voit, la FAT n'est «jamais en retard» dans les différentes recherches qu'elle entreprend.

Certaines réalités sont comparables à un tableau des types: chaque fois qu'on le remanie et qu'on le complète, on reprend pleinement conscience du problème.

Et c'est dans cet esprit que nous remercions chaleureusement la FAT pour ses activités au service de l'agriculture.

V.M.

Trad.YVN

Visite de deux exploitations coopératives en Tchécoslovaquie

Lors d'un récent voyage, une dizaine de journalistes suisses ont visité deux coopératives agricoles de Tchécoslovaquie. Il est certainement nécessaire de souligner les efforts faits par les autorités de ce pays pour regrouper les coopératives villageoises en grandes coopératives de production atteignant des surfaces de 2500 à 5000 ha.

La coopérative laitière de Lhota près de Kolin

Rattachée à une coopérative de 2500 ha, cette ferme laitière est prévue pour 600 vaches. Avec un système de stabulation libre à logettes montées sur caillebotis, plusieurs étables sont reliées entre elles par un couloir conduisant à la salle de traite équipée d'un carrousel de traite à 15 places, permettant de traire de 80 à 90 vaches à l'heure.

L'affouragement, entièrement mécanisé du silo à la crèche, se fait au moyen de tapis roulants. L'affouragement d'été est à base de trèfle, de paille et de concentrés; en hi-

ver il est constitué de 50% de maïs plante entière, de 20 à 30% de feuilles et collets de betteraves, le reste de foin plus du concentré.

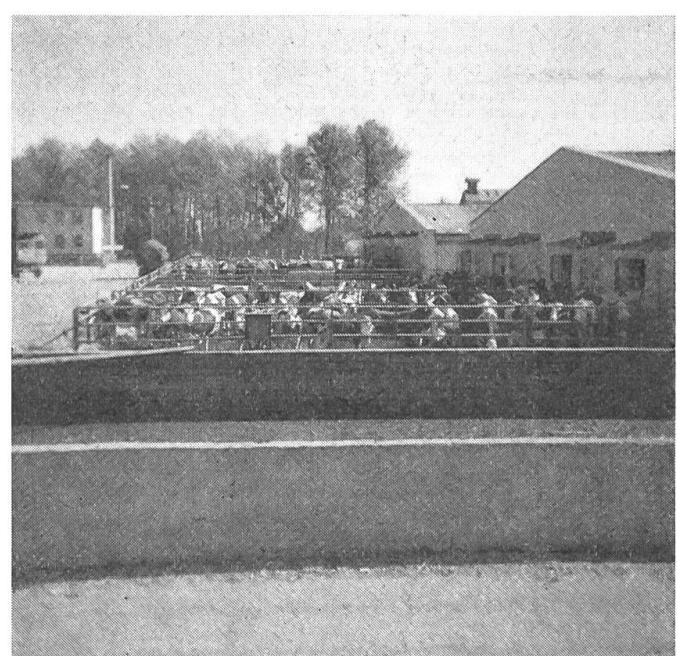


Fig. 1: L'exploitation laitière de Lhota prévue pour 600 vaches laitières.